

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SERRES-MORLAAS
DU 03.04.2024

L'an **deux mille vingt-quatre, le 03 avril**, à 10 heures, sur convocation transmise le 28 mars 2024, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Serres-Morlaàs, conformément aux prescriptions de la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BREGEGERE Pierre, Président.

Présents :

M BREGEGERE Pierre, Mme ARDOY Monique, Mme BAUDET Françoise, M LICHANOT Albert Mme RICHEUX Françoise, M SEINE Gérard

Absente excusée ayant donné procuration : Mme ALEXANDRE Christine donne procuration à Mme ARDOY Monique

Absentes excusées : Mme ARTIGUES Laurence, Mme COMBALBERT Véronique

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 7

Mme ARDOY Monique a été désignée secrétaire de séance.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte de gestion 2023
- Vote du compte administratif 2023
- Affectation des résultats 2023
- Budget 2024

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2023.

Délibération n°1 : Approbation du compte de gestion 2023

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du Conseil d'Administration en même temps que le compte administratif.

Le Conseil d'Administration, vote le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°2 : Vote du compte administratif 2023

Le Président s'étant retiré, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M LICHANOT Albert vote le compte administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement : 0

Fonctionnement

| | | |
|----------|-----------|----------|
| Dépenses | Prévu : | 2 100.00 |
| | Réalisé : | 371.00 |
| Recettes | Prévu : | 2 100.00 |
| | Réalisé : | 371.00 |

Résultat de clôture de l'exercice

| | |
|-------------------|-------|
| Investissement : | 00.00 |
| Fonctionnement : | 00.00 |
| Résultat global : | 00.00 |

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°3 : Affectation des résultats 2023

| | |
|---|------|
| RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : | 0.00 |
| AFFECTATION (1068) | 0.00 |
| RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) | 0.00 |
| RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : | 0.00 |

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n°4 : Budget 2024

Le Conseil d'Administration vote les propositions nouvelles pour l'exercice 2024 comme suit :

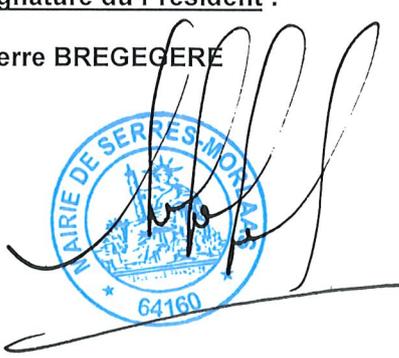
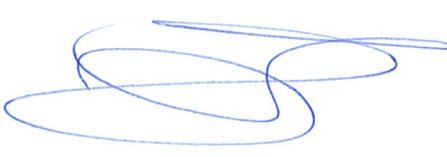
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | | | |
|---|-----------------|---|-----------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Charges à caractère général | 600.00 | Produits des services | 660.00 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 160.00 | Dotations et participations | 1 000 |
| Autres charges de gestion courante | 900.00 | <i>Total des recettes réelles</i> | <i>1 660.00</i> |
| <i>Total des dépenses réelles</i> | <i>1 660.00</i> | Total des recettes de fonctionnement | 1 660.00 |
| Total des dépenses de fonctionnement | 1 660.00 | | |

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée.

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées 72/2024 à 75/2024.

| | |
|--|--|
| <p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Pierre BREGEGERE</p>   | <p><u>Signature de la secrétaire de séance :</u></p> <p>Monique ARDOY</p>  |
|--|--|